

DEPARTEMENT DU JURA / Arrondissement de Lons le Saunier / Canton de Poligny

la mairie est ouverte au public le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30 le jeudi de 15 h 00 à 18 h 30 le vendredi de 09 h 00 à 12 h 00

35 rue de la Mairie / 39210 LAVIGNY / lavigny@wanadoo.fr / 03 84 25 37 20

Compte-rendu du Conseil Municipal du 05/05/2022

Présents: CHAUVIN Eric, GENET Juliette, MANZONI Jean-Michel, MICHAUD Luc, MILLET Damien, MOUREZ Thierry,

TRESY Philippe, VALLET Patricia.

Excusés: BRETIN Anthony,

GIRARD Georges-François,, donne pouvoir à MICHAUD Luc.

Secrétaire de séance : CHAUVIN Eric. 9 votants

M. le Maire, Luc Michaud, ouvre la séance à 20 h.

1 - Délibération reprise délégations aux syndicats intercommunaux

Depuis la démission de Marie-Christine Marano, actée au Conseil Municipal de mars dernier, les missions de délégué communal lavinois au SICTOM (ordures ménagères) et au SICOPAL (cuisine centrale, repas à domicile) sont laissées vacantes.

Dans l'attente d'une confirmation de sa part, Georges-François Girard (auparavant suppléant) est pressenti pour devenir le déléqué titulaire de la commune au SICTOM.

Et, par délibération à l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Juliette Genet (auparavant suppléante) déléguée titulaire de la commune au SICOPAL et Luc Michaud suppléant.

2 - Dossier Défense Incendie

La Défense Extérieure Contre l'Incendie est l'ensemble des aménagements fixes et pérennes susceptibles d'être employés pour alimenter en eau les moyens de lutte contre l'incendie (poteaux ou bouches d'incendie raccordés au réseau d'eau potable, réservoirs ou points d'eau naturels, etc...).

Le schéma communal de DECI est un document de synthèse permettant l'analyse et la planification de la DECI au regard des risques présents et à venir. Il recense notamment les PEI (Point d'Eau Incendie) du territoire, leur état de fonctionnement et leur débit disponible, les risques présents en fonction des spécificités du territoire (habitat dispersé ou concentré, installations agricoles, installations industrielles,...).

Il permet ainsi l'élaboration de préconisations pour l'amélioration de la DECI et d'un plan d'investissement de la collectivité (planification d'équipements de complément, remplacement de PEI obsolètes ou détériorés, etc).

Demandant une étude conséquente et documentée (tableaux, plans, cartes,...), l'établissement du schéma communal de DECI fait l'objet d'une proposition du SIDEC chiffrée à environ 4.500,- €.

Considérant ce montant relativement important, le Conseil Municipal décide de demander à d'autres prestataires leurs propositions avant d'engager les finances communales pour la réalisation de ce document.

3 - Travaux en cours

Ancien office, la transformation en salle des associations se poursuit : la dalle béton et le crépi des murs (réalisés en fin d'hiver) ont séché, le plafond d'éclairage attend la finalisation des joints, l'espace toilettes est muré, et l'entrée est récemment pourvue d'un sol nivelé en béton. Des remerciements sont adressés à tous ceux qui ont œuvré.

Barrière et abri bus, le devis de la société EGC (Publy), pour la réalisation d'une barrière type "belvédère" de 12 mètres de long en remplacement de l'ancienne en fin de vie, et d'un abri bus complémentaire de 3 x 2 m dans son alignement, est accepté pour un montant total de 6.204,- €.

Problème inondations Bigon, l'accord envisagé entre les quatre parties concernées (EDF pour l'engagement des travaux, SPIE pour leur réalisation, Chagneux TP pour les interventions environnantes, commune pour éviter que l'engorgement du conduit ne génère des problèmes supplémentaires ultérieurement) est finalisé, chacune participant à hauteur de 25 % du montant de l'intervention, soit 2.500,- €.

Voirie intercommunale, les interventions demandées par la commune à la ComCom sont, par cette dernière, classées :

- chez les Remondys à Rosnay, prioritaire. Mais elle se trouve de fait annulée puisque l'imbroglio administratif lié au défaut de la signature d'un des propriétaires concernés n'est toujours pas solutionné.
- rue du Pré Bayard, secondaire. La réfection de la chaussée se fera donc seulement si le budget de la commission le permet.
- chemin des Toupes, peut attendre. L'amélioration n'est donc pas d'actualité.

Voirie, encore, une attention particulière va être accordée à la façon dont travaillent les exploitants viticoles. Le passage des engins sur la chaussée laisse fréquemment des traces, parfois irrémédiables (chenilles et goudron s'accommodent mal), et les aménagements facilitant l'accès aux parcelles fragilisent par endroits le talus qui soutient la route, entraînant son affaissement.

<u>4 - Questions diverses</u>

STRUCTURES EXTERIEURES

Fibre internet, le calendrier de déploiement sur le territoire de la CCBHS indique à Lavigny une date de fin prévisionnelle des travaux au 2° trimestre 2024.

SICTOM modification fréquence collecte, la facturation de la collecte est établie sur le nombre d'habitants du foyer, pas sur la taille du bac. Lequel peut donc être remplacé, sur simple demande au SICTOM par un plus gros (240 litres / 120 litres standard).

SICTOM composteur collectif, une rencontre sur site est prévue demain pour étudier la pose d'un composteur collectif aux environs de l'atelier communal. Sa proximité avec le verger permettra une utilisation directe du compost, produit grâce aux bons soins prodiqués par les habitants (respect des consignes de compostage recommandé).

Antenne relais, la mise en service tarde à se faire à cause d'un problème technique (regard de connexion introuvable du côté de la voie ferrée) face auquel l'opérateur Orange se borne à indiquer qu'il dispose d'un délai de 24 mois pour finaliser l'installation après l'implantation et l'alimentation électrique du pylône.

Des relances sont régulièrement effectuées, l'appui des communes environnantes et de la Préfecture va être sollicité.

VILLAGE

Fleurissement, les rosiers qui ceinturaient le pressoir en bas de la rue des Lauzes, fatigués, vont être remplacés par des impatiens, plantes plus résistantes au soleil et à la chaleur. Les différents bacs et les blocs béton récemment installés (parking sous l'église, mairie) seront bientôt également garnis. Il n'est pas interdit aux riverains de procéder à leur arrosage s'ils constatent un dépérissement.

Pizzas, jusqu'à encore récemment restaurateurs à Lons, des habitants vont proposer leurs pizzas élaborées maintenant à leur domicile tous les vendredi soirs. Leur communication commerciale doit débuter prochainement.

MAIRIE

Panneaux municipaux, le panneau d'affichage municipal du lotissement a dernièrement subi les assauts d'un véhicule, seule cause plausible pour expliquer l'état dans lequel il a été retrouvé : l'armature d'un des pieds supports pliée à 45°, et l'impact (vraisemblablement assez violent) a provoqué la rupture nette de la structure, juste en-dessous du panneau lui-même. Il est impensable que le responsable ne se soit aperçu de rien.

Le panneau est d'ores et déjà remplacé, et de nouveau opérationnel.

Prochaine réunion du Conseil Municipal, sauf évènement particulier ou délibération à prendre urgemment, les affaires courantes et les projets en cours étant suivis régulièrement et ne nécessitant pas de prise de décision importante, il est vraisemblable que la réunion de début juin ne se tienne pas.

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le jeudi 07 juillet 2022 à 20 heures. L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, M. le Maire déclare la séance levée à 21 h 10. Le présent compte-rendu (manuscrit) est approuvé et signé par l'ensemble des présents au Conseil Municipal.

> Lavigny, le 12/05/2022 Le Maire, Luc MICHAUD.